



Gesal Piège teignes alimentaires BARRIERE Art.-No: 2076102039

Date de révision: 06.12.2016

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Gesal Piège teignes alimentaires BARRIERE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Moth monitoring

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO Jardin AG
Hegenheimermattweg 65
4123 Allschwil

Téléphone : 061 486 20 00
Téléfax : 061 486 20 01
Adresse e-mail : info@compojardin.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre d'information toxicologique à Zurich Téléphone: 145 ou 044 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification(67/548/CEE,1999/45/CE)

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3 Autres dangers

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en œuvre.

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique :



Gesal Piège teignes alimentaires BARRIERE

Art.-No: 2076102039

Date de révision: 06.12.2016

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux :
En cas d'inhalation :
En cas de contact avec la peau :
En cas de contact avec les yeux :
En cas d'ingestion :

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes :

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement :

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Produit sec

- Moyens d'extinction inappropriés : aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :
Information supplémentaire :

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Pas de précautions spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement :

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage :



Gesal Piège teignes alimentaires BARRIERE Art.-No: 2076102039

Date de révision: 06.12.2016

6.4 Référence à d'autres sections

Non applicable

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Protéger de la chaleur.
Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs :
Information supplémentaire sur les conditions de stockage :
Précautions pour le stockage en commun :
Classe de stockage (Allemagne) :
Température de stockage :

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire :
Protection des mains :
Protection des yeux :
Protection de la peau et du corps :
Mesures d'hygiène :

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux :



Gesal Piège teignes alimentaires BARRIERE

Art.-No: 2076102039

Date de révision: 06.12.2016

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:
Couleur	:
Odeur	:
pH	:
Point/intervalle de fusion	:
Point/intervalle d'ébullition	:
Point d'éclair	:
Taux d'évaporation	:
Inflammabilité (solide, gaz)	:
Limite d'explosivité, inférieure	:
Limite d'explosivité, supérieure	:
Pression de vapeur	:
Densité de vapeur relative	:
Densité	:
Hydrosolubilité	:
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:
Température d'auto- inflammabilité	:
Température d'inflammation	:
Décomposition thermique	:
Viscosité, dynamique	:
Propriétés explosives	:
Propriétés comburantes	:

9.2 Autres informations

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter :



Gesal Piège teignes alimentaires BARRIERE Art.-No: 2076102039

Date de révision: 06.12.2016

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter :

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux :

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale :

Toxicité aiguë par inhalation :

Toxicité aiguë par voie cutanée :

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro :

Cancérogénicité :

Toxicité pour la reproduction :

Tératogénicité :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

Information supplémentaire : Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en œuvre.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour le poisson :

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.



Gesal Piège teignes alimentaires BARRIERE

Art.-No: 2076102039

Date de révision: 06.12.2016

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité :

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation :

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les
compartiments :

environnementaux
Elimination physico-chimique :

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire :

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Mettre le produit à la poubelle.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR / GGVS : Sans rapport
RID : Sans rapport
ADNR : Sans rapport
IMDG : Sans rapport
IATA-DGR : Sans rapport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport



Gesal Piège teignes alimentaires BARRIERE

Art.-No: 2076102039

Date de révision: 06.12.2016

ADR / GGVS	: Sans rapport
RID	: Sans rapport
ADNR	: Sans rapport
IMDG	: Sans rapport
IATA-DGR	: Sans rapport

14.4 Groupe d'emballage

-

14.5 Dangers pour l'environnement

IMDG : Aucun polluant marin

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans rapport

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Sans rapport

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) :

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Sans rapport

16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.